

beaucoup d'autres et qu'elles déboucheront sur des coentreprises profitables. À cet égard, j'aimerais tout particulièrement signaler les efforts du Comité des gens d'affaires France-Canada.

Il faudrait également que nos administrations respectives s'engagent de façon explicite à régler toute difficulté ou tout irritant qui surgit. Nous sommes des amis et des amis peuvent se parler. Prenons donc l'engagement de discuter franchement, comme le font des amis, des obstacles qui se dressent sur le chemin de nos objectifs communs.

Troisièmement, il y aurait lieu d'examiner prioritairement la meilleure façon de renforcer le rôle d'institutions telles que la Chambre de commerce France-Canada et, de la sorte, en optimiser l'action à la grandeur de notre vaste pays et au niveau des petites et moyennes entreprises. À cet égard, il y a tout lieu de se féliciter de la décision prise récemment par la Chambre d'établir des délégations régionales.

Outre le secteur bilatéral proprement dit, il y a divers domaines où nous pourrions travailler plus étroitement ensemble. À titre d'exemple, nous devrions prendre les mesures qui s'imposent pour combattre les pressions protectionnistes qui menacent le système commercial mondial. Cela signifie travailler de concert au sein du groupe des sept pays du Sommet économique ainsi qu'à l'intérieur du GATT.

Les Canadiens sont également conscients de l'intérêt croissant que la France porte aux pays du Pacifique. Il est inutile de souligner que le Canada est également un pays du Pacifique. Vancouver, notre principal port sur la côte du Pacifique, sera l'hôte en 1986 d'une grande exposition internationale sur les transports. Je suis reconnaissant au gouvernement français d'avoir pris la décision d'être présent à cette exposition. Mon gouvernement sera heureux de collaborer à des activités bilatérales qui auront trait à cet événement.

Vous avez nul doute appris quelle importance mon gouvernement attache à l'amélioration des rapports avec les États-Unis. Il se peut même que la chose vous préoccupe. À mon avis, il n'y a cependant aucune raison de s'alarmer. Nos relations avec les États-Unis ne se feront pas au détriment de nos rapports avec la France ou nos autres partenaires commerciaux. Tout au contraire, des relations plus étroites avec les États-Unis peuvent entraîner davantage de possibilités en ce qui a trait à nos échanges. À titre d'exemple, notre programme de rééquipement de nos Forces armées. Six nouvelles frégates ont été commandées pour notre marine, nous évaluons des propositions en vue de la mise en place d'un système de défense aérienne à faible altitude pour nos bases en Allemagne et d'autres besoins se feront jour. Les firmes qui recevront des contrats dans le cadre de ce programme sont celles qui ont des investissements adéquats au Canada et qui peuvent assurer un important transfert de technologie. Par ailleurs, les sociétés établies au Canada